



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

CDG Express

Question écrite n° 17431

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le CDG Express. En effet, ce projet structurant pour le territoire de la métropole parisienne est indispensable au développement de l'économie touristique et au maintien de la France comme première destination touristique mondiale. L'aéroport Charles-de-Gaulle est un des derniers aéroports du monde à ne pas disposer d'une liaison rapide avec le centre de sa métropole. Dans ce cadre, Mme la ministre a récemment annoncé que cette infrastructure verrait bien le jour, une position déterminée qu'il salue. Pour autant, il semblerait que des incertitudes persistent quant à la mise en œuvre du CDG Express, ce qui inquiète de nombreux acteurs, dont ceux de la filière touristique. Ainsi, il souhaiterait savoir si le CDG Express pourra être mis en service pour les Jeux olympiques et paralympiques organisés en 2024 et quels moyens pourrait se donner l'État pour tenir un tel délai.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17431

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 février 2019](#), page 1862

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)